

# Travaux Passerelle du Bugue

1 DOCUMENT - Publié le 21 septembre 2022

Le plancher de la passerelle du Bugue refait à neuf début 2023



**20220921\_CP\_Travaux\_Passerelle\_Le\_Bugue.pdf**

(.pdf, 86,9 Ko)



**TÉLÉCHARGER**

Construite en 2008, accolée au pont existant qui permet à la route départementale n°31E1 de franchir la Vézère, la passerelle piétonne du Bugue est un ouvrage constitué d'une structure métallique avec un platelage (plancher) bois. Suite aux diverses intempéries, au fort trafic piétonnier et au vieillissement des matériaux, le platelage est actuellement en très mauvais état.

Afin de garantir la sécurité des usagers Conseil départemental de la Dordogne va engager la réfection de celui-ci et la modernisation de l'éclairage de la passerelle.

Suite aux études et concertations, la solution retenue est la mise en place d'un platelage en bois d'essence locale, le chêne, équipé de bandes antidérapantes. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Laurière et Fils (Saint-Front-de-Pradoux), tandis que ceux de dépose et repose de l'éclairage seront réalisés par le SDE 24.

Le montant de l'opération s'élève à 320 000.00 € TTC

L'entreprise Laurière rencontrant des difficultés d'approvisionnement du bois nécessaire au platelage, les travaux ne pourront avoir lieu qu'en début d'année 2023 pour se terminer, au plus tard, le 1er avril.

Dans l'attente, et afin de sécuriser les cheminements sur la passerelle, l'entreprise Laurière va mettre en place des tapis de sécurité sur la passerelle, sur 2.70m de large. Ces tapis constitueront une protection antidérapante afin d'éviter d'éventuelles chutes, dans l'attente du démarrage du chantier de renouvellement du platelage.

La mise en oeuvre des tapis de sécurité est programmée du 5 au 15 octobre. La circulation des piétons sera maintenue sur la passerelle pendant ces opérations.